

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
 COMMUNE DE PROVILLE – MAIRIE - PLACE DE LA REPUBLIQUE - 59 267 PROVILLE
 Tél : 03 27 70 74 74 - Fax : 03 27 70 74 75
 Courriel : dgs.mairie@proville.fr
- **Type de procédure :** Procédure adaptée.
- **Objet du marché :**
 Souscription des contrats d'assurances pour la Commune de PROVILLE.
- **Caractéristiques principales :**
 Réalisation continue de prestations homogènes sur une durée maximale de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019
- **Des variantes seront-elles prises en compte :** NON
- **Présentation des lots :**

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
 Classification CPV : Objet principal : 66515000-3
Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
 Classification CPV : Objet principal : 66516000-0
Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes
 Classification CPV : Objet principal : 66514110-0
Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité et la protection fonctionnelle des agents et des élus
 Classification CPV : Objet principal : 66513000-9
Lot 5 : assurance des prestations statutaires
 Classification CPV – Objet principal : 66512000-2
- **Conditions relatives au marché :**
 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
 En application l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.
- **Conditions de participation :**
- **Critères de sélection des candidatures :**
 Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.

Sélection : tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires (articles 48 à 54 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes.
 Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ces justificatifs.

- **Critères d'attribution :**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
- **Date limite de réception des offres :** 19 novembre 2018 – 12 h 00
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- **Adresse où elles doivent être transmises :**
Les offres doivent être déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plate forme de dématérialisation : <https://marchespublics596280.fr>
- **Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site internet :** <https://marchespublics596280.fr>
- **Renseignements complémentaires :**
Pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique et adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
COMMUNE DE PROVILLE – MAIRIE - PLACE DE LA REPUBLIQUE - 59 267 PROVILLE
Tél : 03 27 70 74 74 - Fax : 03 27 70 74 75
Courriel : dgs.mairie@proville.fr
- **Procédures de recours :**
- **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal Administratif de LILLE - 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039
59014 Lille Cedex - Téléphone : 03 59 54 23 42 - Télécopie : 03 59 54 24 45
- **Date d'envoi du présent avis : 16/10/2018**